



# Bulletin municipal Commune de CARLIPA

## ■ Le mot du Maire ■■■

Madame, Monsieur. Chers Carliponais et Carlipanaïses,

Par ce mot du maire je viens vous souhaiter, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année qui commence. Vœux de santé d'abord, de bonheur et de réussite aussi. A vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Vous allez découvrir au fil de ce bulletin les nombreuses actions réalisées, en cours, ou en réflexion pour embellir et rendre plus agréable notre village pour le bien-être de tous. Découvrir les actes de quelques-uns qui gâchent parfois les choses.

Sachez que l'équipe municipale reste totalement attentive à vos remarques, très impliquée dans le suivi des projets, ouverte à la réflexion vers tous les possibles. Une équipe solidaire dans sa diversité avec seule ligne de conduite l'avenir de notre commune et de ses habitants.

La cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le vendredi 12 janvier à 18h00 à la salle des fêtes. Vous êtes tous conviés - et attendus- à ce moment d'échanges privilégiés.

Nous nous y retrouverons pour bien commencer 2024.

A vous tous et à vos proches, je souhaite une belle et heureuse année 2024. Prenez soin de vous.

Serge SERRANO



## ■ Informations Communales ■■■

### ■ Cœur de village : suite mais pas fin !!

Les derniers travaux relatifs à la végétalisation de la tranche 1 viennent d'être réalisés par l'entreprise Serpe. La société dispose d'un contrat d'un an pour garantir la reprise et le bon développement des sujets plantés. Nous comptons également sur la vigilance des riverains pour favoriser une bonne croissance des sujets plantés. La période liée au réchauffement climatique que nous vivons nécessite de végétaliser nos espaces urbains afin de limiter les hausses de températures et de créer des îlots de fraîcheur.



### Et pour la suite...

Nous avons désormais reçu les notifications de subventions pour débiter la tranche 2 sur 3 de notre projet. Cette zone concerne la rue des Remparts (tour de l'église), le boulevard des Tilleuls et les abords de la mairie.

Les architectes travaillent sur une proposition de projet établi à 380 000 €.

Mairie ouverte au public le mardi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 17h à 19h  
Tél. 04 68 94 23 51 — Courriel : [mairie.carlipa@wanadoo.fr](mailto:mairie.carlipa@wanadoo.fr)

## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

### ■ Cœur de village : suite mais pas fin !! (Suite).

Côté finances, les réserves de subventions sont les suivantes : 109 100 € (Etat) ; 109 500 € (Conseil Départemental) ; 36 000 € (Région Occitanie).

Un emprunt, dont les échéances seront inférieures à celles de l'emprunt de la salle polyvalente terminé en 2023, sera contracté pour financer la part de la commune sur l'ensemble du projet.

Comme nous l'avons fait pour la tranche 1, nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution des travaux de cette nouvelle phase qui devraient débiter au printemps et s'achever d'ici la fin de l'année 2024.



### ■ Et si on respectait les lieux et les personnes...

**Serons-nous un jour entendus !** Nous les élus, mais aussi les riverains de certains points de collecte des ordures ménagères. Nous vivons dans un petit village où le bien vivre ensemble prend toute sa signification. Le moindre écart de comportement de quelques personnes est ressenti par tous ... !

Nous produisons **tous** des ordures qui ont évolué avec le temps ! Moins de déchets ménagers mais beaucoup plus de recyclables... l'évolution de la vie et des habitudes de consommation nous mettent devant cette réalité, charge à nous de faire au mieux en respectant certaines règles !

■ On pose le sac d'ordures ménagères, on referme le couvercle du bac afin de ne laisser aucune prise pour les chiens qui peuvent éventrer les sacs !

■ On Déchire les emballages carton avant de les déposer dans les bacs de tri, ou on apporte les plus volumineux à la déchetterie. On laisse de la place pour d'autres ! Le tri doit être déposé en vrac (sans sac) dans les bacs à couvercle jaune.

**ON NE JETTE PAS ou ON NE SE DÉBARRASSE PAS DES DÉCHETS, ON LES GÈRE !**

### ■ Une antenne de téléphonie mobile proche de Carlipa.

Une antenne de téléphonie mobile vient d'être dressée sur la partie la plus élevée au sud de la commune de Saint Martin le Vieil, non loin de la ferme de Pech-Auriol.

Selon nos renseignements, cette antenne sera mise en fonction dès le mois de février 2024.

Nous espérons que la proximité de ce nouvel équipement permettra « d'arroser » notre village et d'améliorer la qualité de nos échanges téléphoniques. A suivre...

### ■ De nouveaux bâtiments sortent de terre.

Depuis quelques mois, un nouveau bâtiment a fait surface à la zone artisanale et industrielle de la Roumibo, à proximité des anciens bâtiments Vitte-Andrieu. Il s'agit d'un bâtiment privé destiné à du stockage.

Un hangar agricole a également vu le jour à l'arrière de la ferme des Castelles Hautes.



La toiture de ce dernier est entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques, de quoi permettre l'alimentation électrique de 7 logements.



## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

### ■ Effectifs scolaires 2023/2024.

Les effectifs, pour cette nouvelle rentrée, sont encore en baisse pour la seconde année consécutive. On dénombre 68 élèves contre 74 à la rentrée précédente.

Cenne-Monestiés		Carlipa	Villespy
Carine Lateyron (1) Sophie Mongard (2)	Coline Mirc	Annabelle Mousset	Rachel Maignan (3) Sophie Mongeard (4)
Institutrices	Directrice	Directrice	Directrice/Institutrice
9 Grandes Sections	10 Petites Sections	10 Cours Elémentaires 1	7 Cours Moyens 1
9 Cours Préparatoires	7 Moyennes Sections	7 Cours Elémentaires 2	9 Cours Moyens 2
<b>18 élèves</b>	<b>17 élèves</b>	<b>17 élèves</b>	<b>16 élèves</b>
<b>Total RPI</b>	<b>68 élèves</b>		

Présences : (1) Mardis, Jeudis, Vendredis ; (2) Lundis ; (3) Lundis, Mardis, Vendredis ; (4) Jeudis

### ■ Sobriété énergétique : Zone d'accélération Energie renouvelables (ZA EnR).

La loi APER propose aux communes de définir des zones sur lesquelles elles pourraient favoriser l'installation des équipements d'énergies renouvelables : Eolien, photovoltaïque (toiture, ombrières, parc au sol), méthanisation, bois énergie, hydroélectricité, géothermie, etc..

Le choix de l'énergie à installer est fonction des caractéristiques de chaque commune. Ces installations concernent le public comme le privé.

Les zones à favoriser seront en priorité des zones déjà artificialisées (bâtiments, carrières, etc...). Les zones agricoles restent du ressort de l'État.

Des ateliers de travail sont organisés par la communauté de communes avec la participation des services de l'Etat (DDTM).

Cette démarche permettra, aux apporteurs de projets, de bénéficier de bonifications financières (A déterminer) et de simplifications administratives dans la réalisation de leurs projets (permis de construire, etc...).

Concernant notre commune, nous prévoyons de rentrer dans la zone d'accélération l'ensemble de l'enveloppe urbaine ainsi que les écarts pour de l'installation photovoltaïque.

La loi prévoit de consulter la population pour échanger sur le sujet. Cette consultation devrait intervenir en début d'année 2024. La forme de cette concertation n'est pas encore établie mais nous reviendrons vers vous par nos moyens de communication habituels : PanneauPocket, site internet et boites aux lettres.

### ■ Projet photovoltaïque en toiture et sol.

Nos projets d'installation de photovoltaïque en toiture, ombrières et au sol relatés en page 5 de notre précédent bulletin municipal (numéro 38) sont toujours d'actualité.

Ces projets d'installations seront rajoutés à la zone d'accélération EnR.

### ■ La mission locale vient chez toi.

La Mission Locale de L'Ouest Audois accompagne les 16/26 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...).

Grâce au van tout équipé pour vous recevoir, je peux me déplacer dans votre village afin de discuter ensemble de votre projet ou essayer d'en élaborer.

je suis disponible rapidement pour vous accueillir au : 07 15 76 59 13 [david.carrasco@mloa.fr](mailto:david.carrasco@mloa.fr)



Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, l'Espace Seniors du Département Lauragais, en partenariat avec les communes du Lauragais, propose des ateliers et des conférences gratuites pour les personnes de plus de 60 ans.

Un atelier informatique avait été mis en place l'année dernière à CARLIPA, dernièrement c'est un atelier cuisine « les recettes du bien vieillir », avec des conseils sur les bonnes pratiques alimentaires ainsi que des préparations de repas.

Un groupe de personnes s'est retrouvé à la salle polyvalente, à raison de 4 séances, dans une ambiance très conviviale.

D'autres ateliers pourront être proposés courant 2024, nous vous en informerons en temps voulu.

Il est à noter que l'espace seniors propose tout au long de l'année, des activités, ateliers dans les villages alentours et reste à l'écoute pour toutes questions relatives à l'accompagnement.

## ■ Informations Communales (suite)



### ■ La fibre optique arrive...

Les sociétés Axians et Fibrelec 31, toutes deux mandatées par le Syaden, œuvrent au quotidien pour que notre commune bénéficie des services de la fibre : Tirage de lignes, pose de chambres et d'armoires, connexions.

Les travaux sont achevés depuis peu.



A l'issue de ces travaux, il y aura une période de trois mois au cours de laquelle il n'y aura aucune évolution sur le terrain.

Cette période est nécessaire aux opérateurs pour leur permettre d'organiser la commercialisation des offres.

Dans le courant du second trimestre 2024, la commercialisation et les branchements à la fibre devraient être possibles.

Le coût pour la commune de 29 600 € (25 % de la dépense totale) sera payé à la communauté de communes en 5 annuités (2023 à 2027) de 5 920 €.



### ■ Formation secourisme PSC1 (2<sup>ème</sup> édition)

L'Unité Mobile de Premiers Secours de l'Aude, en partenariat avec le Club de Sauvetage et de Secourisme Carcassonnais ont de nouveau proposé, les samedi 28 et lundi 30 octobre dernier, sur la commune de Carlipa, deux nouvelles formations aux 1<sup>er</sup> secours.

Ce sont 24 stagiaires sortis de ces 2 sessions, qui ont été validés, et ont reçu leur diplôme de secouriste PSC1. Félicitations à tous.

Merci aux personnels UMPS et CSSC pour leur dévouement et le partage de leurs compétences mis au service de nos concitoyens.

Ce sont ainsi pas moins de 41 personnes nouvellement formées aux gestes de premiers secours.

Les identités et coordonnées de certaines de ces personnes qui ont répondu favorablement, sont rajoutées au plan communal de sauvegarde (PCS) et seront sollicitées en cas de besoin.

La mise à disposition des locaux et le prêt de matériel, par la mairie, a contribué à la parfaite organisation et la réussite de ces 4 sessions de formations secouristes. (Juillet et Octobre 2023).

Pour une information en continue, consultez régulièrement le site de la commune [www.carlipa.fr](http://www.carlipa.fr), et téléchargez l'application Panneau-Pocket sur votre mobile. Pour recevoir des alertes à chaque ajout de contenu.



**PANNEAUPOCKET**

Informe et Alerte les habitants

## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

### ■ Incivilités...

Nous constatons toujours des dérives inacceptables dans certains points de collecte à savoir celui situé rue du poste ainsi que celui situé au centre du village comme le témoigne la photo ci contre.

En effet certaines personnes jettent des restes de repas dans des sacs non fermés et souvent éventrés dans la poubelle. Après quelques jours, on constate une prolifération d'asticots dans et hors poubelle. Au delà de l'aspect (vue et odeur pestilentielle) gênant les riverains,

### NE POURRIONS NOUS PAS PENSER AUX EBOUEURS QUI COLLECTENT ?



Quelques mots aussi par rapport au comportement de certaines personnes qui se débarrassent de matelas, déposent de gros cartons non découpés, déposent des bouteilles en dehors des containers ou dans les containers non prévus à cet effet...

On nous rapporte aussi que certains chiens divaguent dans le village et pourraient créer le désordre dans certaines poubelles. AVIS AU(X) PROPRIETAIRE(S)

Si la situation ne s'améliore pas la municipalité, soucieuse de la salubrité publique dont elle est responsable, pourrait demander au SMICTOM, de prendre des mesures plus radicales :

- Déplacer les points de collecte à l'extérieur du village ce qui pénalisera certainement les personnes (notamment les plus âgées) et malheureusement ceux qui respectent les règles.

- Positionner des caméras aux points de collecte. Ce qui occasionnera des dépenses supplémentaires pour notre commune : dans ce cas, **Terminé le « pas vu pas pris »**

Pour rappel, les récupérateurs de verre et un récupérateur de textiles sont localisés rue de l'Olivier sur le quai situé à l'entrée nord du cimetière.



### ■ Création d'une zone de rencontre

Une zone de rencontre telle que définie à l'article R110-2 du code de la route est créée dans le centre du village sur la Route Départementale 126.

La zone est localisée entre le début de la route de Villespy et le niveau de la rue de la République route de Bram sur la partie de chaussée en enrobé coloré.

Cette zone est frappée d'une obligation de circulation limitée à 20 Km/h.

L'arrêté municipal est disponible sous [www.carlipa.fr](http://www.carlipa.fr)

### ■ Colis de Noël.

Comme chaque fin d'année, des colis composés de plusieurs produits alimentaires ont été distribués par la municipalité, aux aînés de notre commune.

26 colis ont été ainsi distribués aux personnes de 75 ans et plus.



### ■ La maxime du bulletin

« Vivons d'imprévus... C'est moins long à organiser. »

Alex Bocat

## ■ Informations utiles ■ ■ ■

### ■ Point sur les travaux (réalisés et à venir).



### ■ Changement de destination du local commercial de l'ancienne boulangerie

Nous nous sommes longuement questionnés par rapport à l'utilisation de la « boulangerie », (épicerie, multi-service, dépôt de pain voire nouvelle boulangerie..)

Tous ces projets nous ont paru non viables ou non aboutis.

Fort de ce constat, le conseil municipal optait dans un premier temps pour la rénovation des espaces (boutique, pétrin ,cuisson, laboratoire). Des travaux de rénovation et de confort ont été entrepris :

- Peinture des murs et plafonds
- Mise aux normes électriques
- Sécurisation des accès
- Installation d'une pompe à chaleur
- Changement de la porte d'entrée

Dans cet espace ainsi réhabilité, nous envisageons :

- L'installation de la bibliothèque (en remplacement de celle située à l'ancien foyer ;
  - La création d'un espace de travail ;
  - La création d'un espace socio récréatif où pourront se retrouver tout groupe de personne pour des jeux et petites manifestations.
- Nous travaillons actuellement sur le volet administratif du changement de destination du bien et des démarches liées au volet ERP (Etablissement recevant du public).

Nous communiquerons sur ce sujet lorsque le projet sera abouti.

### ■ Chemin de Notre Dame

La voie d'accès à la ferme de « Notre Dame » qui relie la route de Villepinte à la limite de propriété à été refaite en profondeur (décaissement, empierrement et goudronnage).

Ces travaux d'importance ont été décidés, réalisés et financés par la Communauté de communes (CCPLM).

### ■ Travaux d'entretien réalisés

- Nettoyage et rénovation de la Cajorque : après les travaux du cœur de village, ce lieu de rencontre avait besoin d'un « rafraichissement ». Voilà qui est fait.
- Le remplacement du volet roulant de l'étage de l'ancienne boulangerie a été nécessaire. Le matériel d'origine n'était plus en mesure de fermer et la réparation n'était pas possible.
- Des nids de poules sur la voirie ont été réparés rue du poste et rue des moulins.
- Des travaux de réparation de marches qui mènent au clocher de l'église sont actuellement en cours.



### ■ Parmi les projets de travaux futurs

- Poursuite des tranches de travaux cœur de village.
- Réfection étanchéité terrasse nord de l'ancienne boulangerie.
- Etanchéité des bassins des auges, rue de l'abreuvoir.
- Décaissement, empierrement et revêtement de la partie haute du chemin de la rivière.

## ■ Ephéméride ■ ■ ■



### ■ Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux arrivants.

Cet événement est prévu pour le vendredi 12 janvier 2024 à partir de 18 heures à la salle polyvalente. Toute la population est chaleureusement invitée à participer à cet événement. Un moment de convivialité sera offert à l'issue de la cérémonie pour prolonger les échanges.

### ■ Rendez-vous ARS (Agence Régionale de Santé)

Une réunion publique est prévue pour le 12 janvier 2024 de 10 heures à 15 heures 45 à la salle polyvalente pour débattre sur le thème de la prévention santé : Addictions, infections hivernales, dépistages et bien d'autres sujets seront à l'ordre du jour.

### ■ Repas de début d'année.

La date du dimanche 4 février a été retenue pour le repas de début d'année.

Gratuit pour les personnes à partir de 65 ans, l'accès reste ouvert à la population sous réserve d'inscription et du paiement de 41 € par participant.

### ■ Inauguration Tranche 1 Cœur de village.

L'inauguration est prévue le 1<sup>er</sup> mars 2024 à 10 heures 30 en présence des financeurs : Monsieur le Préfet de l'Aude, Madame la Présidente du Conseil Départemental et de représentants de la Région Occitanie.

La population de Carlipa est invitée à participer à cet événement.

## ■ Démographie ■ ■ ■

### Naissances :

- Lola Longe le 22 août 2023 à Carcassonne (11)
- Emma Grondin le 30 novembre 2023 à Castres (81)

### Mariage:

- Pierre Delfosse et Karine Righetti le 28 octobre 2023



### Décès :

- Michel De Baère le 30 juillet 2023
- Maryvonne Ascencio le 6 novembre 2023

## ■ Vie locale ■ ■ ■

### ■ Repas champêtre.

Le 10 septembre dernier, près de 50 convives se réunissaient, place Bellevue, pour partager le traditionnel repas champêtre.

La météo accompagnait favorablement les participants, installés à l'ombre des platanes de la place récemment aménagée.

Encore une occasion de partager les nombreux plats préparés par les convives, de favoriser les échanges dans une ambiance musicale aux sons des accordéons, tambourins et grelots de Sylvie, Catherine et Jean-Michel.

Une bien belle journée de partage à renouveler.



### ■ Les mercredis de Juillet.

Cette année, pas moins de 4 animations concoctées par la commission des festivités de la mairie, venaient animer les 4 mercredis de juillet.

La programmation était variée et passait des chansons des années d'après guerre, par une chorale locale, un duo d'accordéoniste et de violoniste pour terminer par une soirée spectacle et divertissement.

La clémence de la météo permettait de recevoir les artistes et le public dans les meilleures conditions.

Le pot de l'amitié, offert par la mairie, clôturait chacun de ces rendez-vous.



### ■ L'actualité de Carlip'animations.



Le 2 décembre 2023, s'est tenue notre AG annuelle. Au programme récapitulatif de l'année avec bilan positif, élection du bureau. À cette occasion, un nouveau membre a rejoint l'équipe déjà existante. Monsieur Victorien PASIN occupe donc le poste de secrétaire adjoint.

Le calendrier des manifestations 2024 a été annoncé et validé.

À l'occasion des 30 ans de Carlip'animations, le bureau vous réserve d'agréables surprises et de nouvelles manifestations.

Nous avons hâte de vous retrouver et vous remercions de votre fidélité. La présidente et le bureau vous souhaitent une bonne année 2024.

### ■ CARVICEN 2023/2024

L'association des parents d'élèves des 3 communes a tenu l'Assemblée Générale annuelle le 3 octobre dernier. Une occasion de faire un point sur l'activité de l'année, présenter aux adhérents les finances de l'exercice et de procéder à l'élection du nouveau bureau.

Les actions de l'année ont été nombreuses. Parmi les principales : Ventes de brioches, auberges Espagnoles, vente de sapins de Noël, vente de chocolats, kermesse de fin d'année scolaire, marché de fin d'année, vide grenier, etc...

Ces animations ont globalement dégagé des bénéfices. Ces derniers ont permis de verser 520 € à chacune des 4 classes du regroupement pédagogique. Les finances restent positives à l'issue de cette période. Lors de l'AG, Madame Sarah CHIRAIX a été élue Présidente.

L'association remercie les adhérents et bénévoles pour leur implication dans les animations destinées à recueillir des fonds pour les écoliers.



### ■ Les « Minous et Minettes de Carlipa ».



Les fêtes de fin d'année déjà se terminent que 2024 pointe timidement le bout de son «museau».

Notre nouvelle association «Les Minous et Minettes de Carlipa» vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Celle-ci toujours en attente de validation auprès de la Préfecture de l'Aude, et en partenariat avec l'association « Poils aux pattes » de Villepinte a le plaisir de vous annoncer l'adoption récente de 3 petits museaux : 2 chatons placés ensemble dans une même famille, et une femelle adulte adoptée par un couple de Carlipa. Aux dernières nouvelles, ils sont très choyés dans leur nouvelle maison.

Quant à nos bénévoles, ceux-ci ont procédé à plusieurs trappages de chats, avec l'aide de quelques habitants de notre commune. Notre association est soutenue par la Municipalité, la Fondation Brigitte Bardot et 30 millions d'amis en vue de leur stérilisation et d'éventuels soins vétérinaires permettant ainsi de limiter la prolifération des chats libres de Carlipa. Qu'ils en soient ici, tous remerciés.

Toute personne bienveillante envers nos amis les chats pour « un petit coup de patte » à notre association sera la bienvenue.

La présidente, Marinette Fouquet, contact : 0667502200

### ■ Association de Chasse agréées (ACCA).

Nos chasseurs sont encore en période de chasse.

La fermeture de la campagne 2023/2024 est prévue pour le 29 février 2024 au soir.

